



Le Canard du SLC

Bulletin d'information réservé aux adhérents - n°9 - Octobre 2003

Editorial

Le SLC mobilisé face aux enjeux à venir

Lors des dernières élections des représentants des locataires, le SLC est devenu la première organisation des locataires en nombre de voix recueillies chez les quatre principaux bailleurs sociaux parisiens avec plus de 33% des voix. Nous avons même dépassé les 50% à la RIVP¹ et à la SIEMP².

Ce résultat confirme une nouvelle fois la progression de notre représentativité sur Paris et même désormais en Ile de France. Le SLC continuera à représenter les locataires au Conseil d'Administration de l'OPAC et il a désormais un représentant à la RIVP et à la SIEMP.

Rappelons tout de même que c'est à l'initiative du SLC qu'un amendement à la Loi SRU³ a été présenté par un député de Paris, pour la présence d'administrateurs, représentants des locataires, dans les SEM (sociétés d'économie mixte). Il s'agit là d'une avancée historique en matière de logement social.

Ce bon résultat est la conséquence directe du travail du SLC et de ses associations depuis plus de 20 ans pour défendre les droits des locataires. Nous avons désormais ainsi la chance d'avoir plusieurs administrateurs, représentant les locataires : Nelly RENARD-LEMARCHAND à la SIEMP, Jean-Marc FUMAGALLI et Olivier OUDAR à la RIVP, et Emmanuel SPINAT à l'OPAC de Paris. Ils vont pouvoir défendre utilement le point de vue des locataires dans ces organismes.

Mais, les élections ne sont pas une fin en soi et les enjeux à venir restent importants :

- Taux de récupération des charges "gardiens" à l'OPAC de Paris avec l'action en justice qui a été introduite,
- Difficile concertation sur l'aménagement du temps de présence des gardiens à la RIVP,
- Négociation d'une nouvelle tarification de CPCU⁴,
- Mise en œuvre des Plans de Concertation Locative (PCL) chez les bailleurs...

Enfin, nous sommes très préoccupés par le désengagement progressif de l'Etat dans le financement du logement social, et nous le dénonçons avec d'autres organisations de locataires. C'est une réalité ! Nous le constatons d'ores et déjà dans les Conseils d'Administration : l'Etat diminue ses crédits (en particulier sur les opérations de réhabilitation), ce qui oblige les organismes à prendre sur leurs propres fonds, diminuant d'autant leurs budgets disponibles.

Face à cette situation, le SLC ne saurait accepter que la seule réponse des bailleurs soit une augmentation plus forte des loyers ; les efforts doivent être partagés et des économies peuvent et doivent être réalisées dans la gestion des organismes.

Face à ces questions essentielles pour l'avenir du logement social francilien, le SLC est plus que jamais mobilisé pour défendre le logement social et ses locataires.

¹ Régie Immobilière de la Ville de Paris

² Société Immobilière d'Economie Mixte de la ville de Paris

³ Solidarité et Renouvellement Urbain

⁴ Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain

TABLE DES MATIÈRES

L'écho des CA	OPAC de Paris, RIVP, SIEMP & SAGI...	Pages 2 et 3
Le dossier du SLC	La concertation Locative	Page 4
	Aménagement du temps de présence à la RIVP	Page 5
L'écho des associations	Le 47 Vauvenargues fleuri par les enfants	Page 5
	Gestion de l'eau chaude, déparages à contrôler	Page 6
Communiqué de Presse	Les abus du chauffage urbain (CPCU)	Page 7
Vos droits	Délai de préavis, vente par correspondance....	Page 8